

DEPARTEMENT DES YVELINES
Arrondissement de RAMBOUILLET
Canton d'AUBERGENVILLE
COMMUNE D'AUTEUIL-LE-ROI

N°	MOIS	ANNEE
1	SEPTEMBRE	2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an Deux mille vingt, le 24 septembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Madame CHAVILLON** maire de la commune d'Auteuil-Le-Roi

Étaient présents : M. CAPELLE, M. BERTHON, M. JAMOT, M. BLONDEAU, Mme CLÉMENCE
Mme COURREGÉ, M. DE LA ROCHE, Mme GIMENO, Mme JONIEC, Mme MURET, M. JONIEC,

Étaient absentes excusées : Mme PATIN a donné pouvoir à M. BERTHON
Mme GADRAS a donné pouvoir à Mme CHAVILLON
Mme SCHMIT a donné pouvoir à M. DE LA ROCHE

Nombre de membres élus	15	Quorum	8
Nombre de membres présents	12	Date de la convocation	17 septembre 2020
Nombre de membres votants	15	Date de l'affichage	17 septembre 2020

Objet: PRIX DES REPAS DE CANTINE

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le tarif du prix de la cantine pour l'année 2020/2021.

Le Conseil Municipal **décide par 15 voix POUR** de ne pas augmenter les tarifs des repas de la cantine pour l'année 2020/2021

- 4,70 € pour les enfants d'Auteuil-le-Roi permanents
- 5,50 € pour les enfants d'Auteuil-le-Roi occasionnels
- 4,90 € pour les enfants extérieurs permanents
- 5,70 € pour les enfants extérieurs occasionnels.
- 1,20 € pour les enfants qui ont un P.A.I

Dit que la délibération sera envoyée à Mme la Sous-Préfète de Rambouillet et à Monsieur le comptable du Trésor Public de Montfort l'Amaury.

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire
Marie-Christine CHAVILLON